Mise en ligne : 26 novembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

ÉTABLISSEMENTS BALLANDE, Bordeaux, Nouméa

SYNDICAT DE L'UNION COLONIALE FRANÇAISE
(*La Politique coloniale*, 11 juillet 1893)
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 août 1893)

Les principales maisons françaises ayant des intérêts dans nos colonies viennent de se constituer en syndicat qui a pris le titre d'Union coloniale française, et dont le siège est situé à Paris, 9, rue Mogador.

Parmi les membres sociétaires, nous citerons :

Ballande aîné, de Bordeaux

MARINE ET COLONIES
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mars 1905)

Bien des questions ont été soulevées, au Palais Bourbon, au cours de la discussion du budget de 1903 des colonies, qui vient d'y avoir lieu, et qui a servi de débuts au nouveau ministre, M. Clémentel.

……

M. Ballande appelle ensuite l'attention de la Chambre sur certains errements anciens dans nos colonies d'Océanie, affirmant que depuis que nous possédons la Nouvelle Calédonie, c'est-à-dire depuis 1833, la France n'a pas fait un seul pas dans l'océan Pacifique. Ainsi, les Nouvelles-Hébrides figurent parmi les îles du Pacifique, où notre drapeau devrait flotter, comme le demandent les colons. Il regrette que pour notre œuvre dans ces colonies lointaines, le Gouvernement ait mis de côté les missionnaires catholiques. Il critique les dispositions du décret du 10 avril 1897 touchant les concessions, et il résume ainsi la situation actuelle de la Nouvelle-Calédonie :

« Les effets d'un tel système ont été nets : démoralisation du suffrage universel, élection, après dissolution, d'un conseil général à la dévotion du gouverneur, grâce au directeur des travaux publics devenu grand électeur, et, pour aggraver la situation, mainmise sur la colonie par un pouvoir occulte qui — je m'excuse d'aborder ce terrain brûlant — s'est trop signalé à l'attention de la métropole : grâce aux Loges, la formule de Gambetta est renversée : l'anticatholicisme violent est, en Nouvelle-Calédonie, article d'exportation. Le ministre n'a pas pu se dérober aux injonctions sorties de ces officines. »

C'est ainsi que l'évêque a été chassé de sa résidence, que le vénérable de la Loge s'est fait attribuer une concession de 7.000 hectares, ce qui équivaut à un cadeau de 200.000 francs.

M. Clémentel a répondu que c'était une réparation due à M. Puech, qui avait jadis été accusé d'avoir favorisé l'évasion de M. de Rochefort et avait, de ce fait, été exclu de la colonie pendant dix années et ruiné en partie.

……

La semaine française

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mars 1913)

— À Bordeaux, MM. Glotin et Chabrefy remplacent, comme adjoints [au maire], MM. Ballande et Saint-Germain, démissionnaires. Et la Garonne continue de couler.

AEC 1922. 780 — Ballande et fils, 15, place Pey-Berland, BORDEAUX .

Objet. — Importation et exportation en Nlle-Calédonie, aux Nlles-Hébrides, à Tahiti et en Australie ; armement. (Maison f. en 1857).

Exp. — Alimentation, vêtements, ménage, mercerie, quincaillerie, matériaux de construction, articles de mines, outillage agricole, etc.

Imp. — Minerais de nickel, cobalt, chrome. — Café, coprah, caoutchouc, nacres, bois de santal, coton, trocas, graisse de porc, vanille, cacao, peaux, etc.

Comptoirs. — « L[ouis] Ballande fils aîné » à Nouméa. — « Comptoirs frs des Nlles-Hébrides », à Port-Vila (Nlles-Hébrides). — M. Pelletier, correspondant à Sydney.

AEC 1926/926 — Établissements Ballande,
15, place Pey-Berland, BORDEAUX.

Tél. : 2-39 et 64-69. — Télégr. : Ballande-Bordeaux. — © : A. B. C. 5e édit., Bentley.

Capital. — Société anon., 15 millions de fr.

Objet. — Importation et exportation en Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides, à Tahiti et en Australie ; armement (Maison fondée en 1857).

Imp. — Minerais de nickel, cobalt, chrome. — Café, coprah, caoutchouc, nacres, bois de santal, coton, trocas, graisse de porc, vanille, cacao, peaux, etc.

Exp. — Alimentation, vêtements, ménage, épicerie, mercerie, quincaillerie, matériaux de construction, articles de mines, outillage agricole, etc.

Comptoirs. —« Établissements Ballande » à Nouméa. —« Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides » à Port-Vila (Nouvelles-Hébrides). — M. Pelletier, correspondant à Sydney.

Conseil. — MM. A. Ballande, présid. ; Gabriel Laroque, Louis Chavane, Maurice Berge, Albert Lizotte, Paul Guiraud, Abel Rougy, Marc Larcher, Maurice Lafon, Pierre Ballande, Henri Loste, P. Jeannin, Henry Milliard, Albert Bonneaud, administrateurs.

AEC 1937/1133 — Établissements Ballande, NOUMÉA (Nouvelle-Calédonie).

Bureaux en France : 15, place Pey-Berland, BORDEAUX.

Tél. : 72-39. — Télég. : Ballande-Bordeaux. — © : Bentley, Cogef Lugagne. — R.C. Bordeaux 2.426 B.

Capital. — Société anon., 12 millions de fr.

Objet. — Importation et exportation en Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides et en Australie (Maison fondée en 1857).

Exp. — Café, coprah, nacres, bois de santal, coton, trocas, vanille, cacao, peaux, essence de niaouli, graines de coton, gomme de kaori, ambre, etc.

Imp. — Alimentation, vêtements, ménage, épicerie, mercerie, quincaillerie, matériaux de construction, articles de mines, outillage agricole, etc.

Comptoirs. — « Établissements Ballande » à Nouméa. — « Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides » à Port-Vila (Nouvelles-Hébrides). — M. Pelletier, correspondant à Sydney.

Conseil. — MM. Gabriel Laroque, présid. ; Maurice Berge, Paul Guiraud, Abel Rougy, Pierre Ballande, Henri Loste, P. Jeannin, Henry Milliard, Albert Bonneaud.

AGENCE REUTER
23, rue de Verdun — Nouméa
Vente de fonds de commerce et d industrie
(*JONC*, 31 juillet 1939)

Suivant acte sous seing privé, en date à Nouméa du quinze juillet mil neuf cent trente neuf — Enregistré à Nouméa le 25 juillet 1939 — folio 2 — numéro 223 — Monsieur Frédéric Garrido et les époux Maxime Garrido, industriel et propriétaires demeurant à la Vallée du Tir (Nouméa), ont vendu à la Société des Etablissements Ballande, société anonyme au capital de 12.900.000 de bancs, ayant son

Siège social à Nouméa ; représentée par Monsieur Henry Milliard, directeur général et monsieur Roger Laroque, directeur, le fonds de commerce et d'industrie pour la fabrication et la vente des meublés que Monsieur Frédéric Garrido exploite au domicile des époux Maxime Garrido, au dit lieu et comprenant :

1°) — L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés ;

2°) — Tout le matériel en usage servant à son exploitation ;

3°) — Le droit à bail pour les époux Maxime Garrido du local servant à celle industrie.

Les oppositions s'il y a lieu au paiement du prix devront être faites dans les dix jours au plus tard qui suivront la seconde insertion et seront reçues à Nouméa, en l'Agence Reuter, 23, rue de Verdun ; domicile élu par les parties.

Pour première insertion

Nouméa le 25 juillet 1939
REUTER

AVIS DE DÉCÈS
(*La Petite Gironde*, 26 janvier 1942)

Mme Gabriel Laroque, Mme et le docteur Fulconis et leurs enfants, M. et Mme Roger Laroque et leur fils, Mme Roger Motelay et son fils, M. Bernard Laroque, Mme Henri Laroque et ses enfants, Mme de Béchade, M. Philippe Louit, Mme Marcel P. de Sonneville, les familles A. Laroque, Brisson, H.-L. Milliard, G de Sonneville, Jeandeau, Bahans [Ballande ?], Béraud-Sudreau, Mortier, de Sonneville-Clavel, Bigourdan, Langlois, Fougnet ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Gabriel LAROQUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'Ordre de Léopold.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Le conseil d'administration la direction et le personnel des Établissements Ballande ont le regret de vous faire part du décès de leur président, M. Gabriel LAROQUE, chevalier de la Légion d'honneur, survenu à Bordeaux, le 21 janvier 1942.

P.F.G., 3, pl. Pey-Berland. T. 30.12

AEC 1951/1180 — Établissements Ballande, NOUMÉA (Nlle-Calédonie).

Bureaux en France : 15, place Pey-Berland, BORDEAUX.

Capital. — Société anon., 60 millions de fr. en 60.000 actions de 1.000 fr.

Objet. — Importation et exportation en Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides et en Australie (Maison fondée en 1857).

Exp. — Café, coprah, nacres, bois de santal, trocas, cacao, peaux, essence de niaouli, gomme de kaori, ambre, etc.

Imp. — Alimentation, vêtements, ménage, épicerie, mercerie, quincaillerie, matériaux de construction, articles de mines, outillage agricole, etc.

Comptoirs. — Établissements Ballande à Nouméa. — Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides à Port-Vila (Nouvelles-Hébrides). — M. Pelletier, correspondant à Sydney.

Conseil. — MM. André Ballande, présid.-direct. gén. ; Henri Ballande, vice-présid., Maurice Berge, G. Bouillier [1], M. Chalès, E. Denis, L. Delalande, Éd. Poilay [2], R. Serceau, P. Jeannin, R. Laroque, Henry Loste, admin.

France-Outremer, mai 1951 :

MAIS il eut été dommage de s'arrêter en aussi bonne route, on alla donc encore plus loin. Découverte en 1774 par l'Anglais Cook, mais non occupée, la Nouvelle-Calédonie ne percevra les premiers effets de la colonisation qu'à l'arrivée en 1853 du contre-amiral Febvrier-Despointes, qui en prend possession au nom de la France.

Vers la même époque existe sur la place de Bordeaux une boutique de drapiers appartenant à M. Ballande dont les affaires sont prospères. Une seule ombre au tableau, le fils de la maison Armand *Louis*, auquel son père rêvait de léguer sa charge, ne rêve que de voyage !

On finit par céder à ses instances et, muni d'un pécule relativement important pour l'époque, Louis Ballande s'embarque pour le Chili, à peine âgé de vingt ans. Il travaille quelques années au service d'une maison française de Valparaiso, puis, ayant considérablement alourdi son magot, rentre dans sa ville natale, décidé à armer pour son propre compte. C'est vers cette époque que, après avoir commercé avec la côte américaine du Pacifique, il décide, alerté par le retentissement de l'occupation française en Nouvelle-Calédonie, d'explorer cet archipel dont les côtes découpées offrent une multiplicité de ports naturels. Un navire part, qui va planter à côté du drapeau bleu, blanc, rouge, la bannière du commerce bordelais qui peut se vanter d'avoir montré aux Calédoniens, à la fois les premiers lacets de souliers et les premières voitures qu'ils n'aient jamais vus... Car s'il est une compétence universelle, c'est bien celle de la Maison Ballande en Nouvelle-Calédonie. Elle s'intéresse immédiatement à tout, et en premier lieu aux mines de nickel. Elle est l'instigatrice principale de la création des Hauts-Fourneaux de Nouméa, en 1904, qui permettent d'exporter désormais le métal dépouillé de toutes les scories, réalisant ainsi l'allégement du fret inutile. Elle contribue également à la constitution des usines d'affinage de nickel de la Nèthe et se place à l'origine de l'extraction du coke dans ses mines de la « Tontouta ». Étendant sans cesse le domaine de son activité, elle installe « les Forges et Chantiers de l'Océanie » destinés aux constructions navales et une société d'exploitation forestière « La Kaori ». Elle va même jusqu'à importer 2.778 têtes de bétail de race limousine... Inutile de préciser, bien entendu, que le tout est couronné par un service intense de cabotage assuré par des vaisseaux battant pavillon Ballande et par là même rappelant la présence de Bordeaux.

---

[1] Probablement Jean-Baptiste-Victor-Émile-*Georges* Bouillier, fils de Victor Bouillier, ancien directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine à Nouméa (1888-1920) Voir encadré. Marié à Marie-Madeleine Cartegnie. Dont deux jumeaux. Contrôleur général de la Banque de l'Indochine.

[2] *Edwin* Poilay (1891-1970) : secrétaire général de la Banque de l'Indochine (1927), puis directeur général (1931) et président (1955) de la Banque de l'Afrique occidentale. Voir encadré. Ancien administrateur de Calédonia et de Calédonickel (groupe Ballande).

EN NOUVELLE-CALÉDONIE
(*Le Monde des affaires*, SEDE, Paris, 1952)

LA principale affaire commerciale de l'île fut fondée en 1857, par un Bordelais, M. Ballande, qui a joué un rôle de premier plan dans la vie économique de la Nouvelle-Calédonie.

• Les Établissements Ballande, qui ont encore actuellement leur siège social à Bordeaux, 15, place Pey-Berland, assurent la plus grande partie du commerce d'import-export. Leur activité s'étend aux Nouvelles-Hébrides et en Australie. Elle porte sur tous les produits agricoles de l'île (café, coprah, nacres, bois de santal, coton, trocas, vanille, cacao, peaux de bœufs et de cerfs, essence de niaouli, gomme de kaori, ambre, etc.). Les Établissements importent en Nouvelle-Calédonie toutes sortes de marchandises, produits manufacturés, produits d'alimentation, matériaux de construction, articles de mines, outillage agricole, etc. Ils ont des intérêts dans la plupart des grosses affaires commerciales et agricoles de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides : Compagnie Cotonnière des Nouvelles-Hébrides, Comptoirs français des Nouvelles-Hébrides, Société Française des Nouvelles-Hébrides, Société des îles du Pacifique, Le Chalandage, Le Kaori...

Le conseil d'administration des Établissements Ballande se compose actuellement de MM. Henry Milliard, président ; André Ballande et Henri Bonneaud, vice-présid. ; Pierre Ballande, Maurice Berge, G. Bouillier, Ph. Chalès, É. Denis, L. Delalande, P. Jeannin, E. Poilay et R. Serceau, administrateurs.

On retrouve un gendre de M. Ballande, M. Loste, dans le conseil d'administration du Nickel qui est, de loin, la plus grosse affaire de Nouvelle-Calédonie.